



## Santé

Par Françoise Andin

**PASSÉ 40 ANS,  
UN FRANÇAIS SUR SIX  
EN SOUFFRE**

# Un nouvel espoir pour soulager l'arthrose

**M**al dans les articulations au réveil, douleurs au niveau des genoux, des chevilles, du dos, des mains... vous souffrez sans doute d'arthrose. Une maladie très fréquente qui frappe environ dix millions de Français, autrement dit, un Français sur six!

Pour soulager les douleurs d'arthrose, de nombreux médicaments existent : anti-inflammatoires, infiltrations de cortisone et, plus récemment, coxibs, aussi efficaces que les anti-inflammatoires mais moins

dangereux pour l'estomac. Tous ces médicaments ont leurs indications, leurs contre-indications et leurs limites.

Le problème est que, lorsque la maladie devient chronique, les médicaments, à dose

Dans une articulation saine, les os sont recouverts d'un cartilage élastique et résistant, jouant le rôle d'amortisseur. Il permet aux os de s'articuler entre eux et d'absorber les chocs.

En présence d'arthrose, le cartilage s'amenuise, puis il devient mou et rugueux. Et, lorsqu'il se brise, l'os souffre et fait souffrir.

Mais l'arthrose n'est pas seulement un problème mécanique.

### Un courant électrique de faible intensité soulage la douleur et stimule la régénération du cartilage

normale, ne suffisent plus à soulager les douleurs. Ils peuvent encore moins arrêter l'évolution de la maladie.

Il existe dans ce cas une alternative aux médicaments : la thérapie par signal pulsé, ou encore PST.

Un médecin généraliste n'a aucune difficulté à diagnostiquer une arthrose. Après un examen clinique, il fait faire, en principe, une radiographie de la région douloureuse.

La lecture de la radio montre généralement les signes d'usure du cartilage. La présence de petites excroissances osseuses, ou « becs de perroquets », signe la souffrance de l'os... et la vôtre!

D'où vient l'arthrose? Si les causes de cette maladie ne sont pas encore parfaitement élucidées, en revanche, on lui reconnaît de nombreux facteurs favorisants. Le vieillissement, certes, mais ce n'est pas le seul : l'hérédité, les travaux pénibles, les excès de poids, la pratique excessive de certains sports contribuent aussi à user le cartilage.

L'étude approfondie du phénomène physiologique de l'arthrose a permis aussi de mettre en évidence le rôle du champ électrique qui entoure chaque articulation.

Cette découverte n'est pas nouvelle : il y a une vingtaine d'années déjà, le Dr Richard Markoll, médecin et biophysicien germano-américain, a remarqué que chaque articulation baigne, pour ainsi dire, dans un champ électromagnétique qui participe à la régénération des cellules du cartilage. En cas d'arthrose, ce champ électromagnétique est perturbé.

D'où l'idée développée par le Dr Markoll : en envoyant, sur l'articulation à traiter, un courant électrique de faible intensité, il est possible de rééquilibrer le champ magnétique et de stimuler le processus

### COMMENT SE PASSE UNE SÉANCE ?

Après examen médical, vous êtes confortablement installé sur un fauteuil ou sur un lit, selon l'articulation à traiter. Celle-ci est placée sous une voûte qui transmet le signal électromagnétique. On ne sent rien : ni picotement, ni chaleur. La séance dure une heure. Le traitement se déroule sur neuf séances réparties sur neuf jours, les plus rapprochées possible. Le soulagement est rapide, il survient en cours ou en fin de traitement. Cette amélioration est durable. Pour la plupart des patients, l'efficacité du traitement se fait encore sentir entre six semaines et trois mois après la dernière séance.

de régénération du cartilage.

Cette idée a fait son chemin et a donné naissance à la thérapie par signal pulsé, ou PST.

Cette méthode est largement utilisée aux États-Unis, où 10 000 patients ont été traités, et en Allemagne (80 000 patients traités), et avec d'excellents résultats.

Que peut-on soigner grâce à ces champs électromagnétiques ?

Les douleurs d'arthrose, du dos, des genoux, de la

hanche, des mains... Ainsi que certaines tendinites, des séquelles d'entorses, et des douleurs consécutives à une intervention chirurgicale (genou, hanche...)

En France, on compte à ce jour dix-huit centres de traitement PST. Une étude, faite à l'hôpital Cochin, sur quarante patients, âgés en moyenne de 69 ans, montre une amélioration sur 77 % des malades. Une amélioration durable, puisque trois mois après le traitement, ces patients souffraient nettement moins et avaient gagné une meilleure mobilité.

Une étude, portant sur un plus grand nombre de cas, est actuellement en cours. Elle permettra d'authentifier les résultats

tats et d'apporter, oui, ou non, la preuve de l'efficacité de cette technique.

Car, ne crions pas au miracle : les champs électromagnétiques pulsés proposent une nouvelle approche du soulagement des douleurs d'arthrose. Ils ne s'opposent à la prise de médicaments, lorsqu'ils sont nécessaires mais permettent souvent d'en réduire la dose, parfois de s'en passer complètement.

Reste toutefois un point noir, le prix : 3 900 F la série de neuf séances, non prises en charge par la Sécurité sociale.

### Le témoignage de M<sup>me</sup> Grenier

À 78 ans, M<sup>me</sup> Grenier, qui vit sur la Côte d'Azur, avait du mal à se déplacer à cause d'une arthrose des deux genoux. « J'ai été soignée par un rhumatologue qui m'a prescrit toutes sortes de médicaments, notamment des anti-inflammatoires qui ont fini par me provoquer un ulcère à l'estomac. J'ai eu des infiltrations dans les genoux mais elles sont devenues inefficaces. L'ultime solution était l'opération. Avant d'en arriver là, j'ai voulu essayer la PST dont j'avais entendu parler par des amis. Dès la première séance, j'ai ressenti une amélioration, je n'osais pas y croire. Après les neuf séances, pour chaque genou, mes douleurs ont disparu et j'ai pu, sans problème, monter à nouveau les escaliers, sans médicaments. »

**« Je peux de nouveau monter les escaliers »**

« Je peux de nouveau monter les escaliers, sans médicaments. »

**Déjà 100 000 patients  
sont soignés  
en Allemagne  
et aux États-Unis...**

### LES CONTRE-INDICATIONS

Ce traitement est déconseillé aux porteurs de stimulateur cardiaque, aux patients porteurs de matériel ferreux au niveau de l'articulation à traiter (ancienne prothèse de hanche par exemple), aux femmes enceintes, aux personnes atteintes d'un cancer et aux patients de moins de 18 ans.